

LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.

Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaient présents :

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY
Mme Nezha NAJIM donne pouvoirs à M. Jamal FATIMI
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

Absent :

M. Matthieu PARNEIX

L'ORDRE DU JOUR EST

Rallye des pépites - participation financière à la 8ème édition

N° 3.8

M. LOMBERTIE Emile-Roger, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

Créé en 2014, le Rallye des Pépites est un évènement citoyen et ludique de découverte des entreprises et de leurs métiers sous forme de « vis ma vie » ayant pour fil rouge l'égalité professionnelle et la mixité des filières. Il a pour objectif de casser les codes de l'entreprise et d'attirer les talents autrement. Initialement organisé par l'association « Rallye des pépites », il est porté par la société Vous com'l créée en 2017.

Les entreprises participantes, les fameuses pépites, sont des entreprises désireuses de participer à l'animation de leur territoire, travailler leur marque employeur, faire découvrir leurs métiers en vue d'élargir leur réseau, (re)valoriser l'image de leur secteur d'activité, recruter les salariés d'aujourd'hui et de demain (dont les métiers en tension), parler de la féminisation des métiers pour attirer encore plus de candidat.es mais aussi impliquer leurs collaborateurs (teambuilding).

De l'autre, les équipages sont composés de 4 participants qui peuvent être des personnes en recherche d'emploi, des lycéens, des étudiants en recherche de stage, d'alternance, qui voudraient se renseigner sur des métiers, ou toute autre personne intéressée.

Organisé sous forme de jeu de piste, cet évènement permet donc d'aborder et de découvrir les différents métiers du secteur économique local à travers des quizz et des épreuves de réflexion ou sportives. Les participants reçoivent une note pour chaque épreuve ce qui permet ensuite de définir un classement.

La 7^{ème} édition a fait étape à Limoges le 13 mai 2023. Elle avait pour thème l'accès à l'emploi. 45 équipages réunissant 173 participants ont pu parcourir 2 circuits et visiter 10 entreprises qui recrutaient (Ibis, Enedis, Legrand, Véolia, PKF Arsilon, SNCF, Université de Limoges, Gérontopôle, Push 4 Life, CGI). Ces dernières ont présenté leur activité et les emplois qu'elles souhaitaient pourvoir. Les participants ont pu se présenter (curriculum vitae et parcours), afin de postuler en vue d'un emploi, d'un contrat d'apprentissage, d'un stage ou pour faciliter leur orientation.

La 8^{ème} édition limousine du Rallye des pépites se tiendra en présentiel, le vendredi 24 mai 2024.

Les nouveautés de cette édition :

- l'évènement se tient le vendredi au lieu du samedi habituellement permettant de capter plus facilement le public cible à savoir les jeunes et les demandeurs d'emploi,
- les circuits évoluent passant de 2 circuits de 6 étapes à 4 circuits de 3 étapes,
- deux rallyes sont organisés au lieu d'un : un premier rallye le matin ouvert uniquement aux collégiens et lycéens et un second l'après-midi destiné aux étudiants, demandeurs d'emploi et collaborateurs.

Les équipages sont rassemblés sur un village de départ pour recevoir les instructions de la demi-journée. Ils sont ensuite dispatchés, grâce à l'application mobile du Rallye des Pépites, téléchargée au préalable sur leurs téléphones portables, sur un des circuits comprenant 3 entreprises à découvrir.

Les équipages se déplaceront en véhicules personnels ou en transport en commun. Le classement et la remise des prix se fera en fin de journée, au village départ, avec les équipages, les entreprises et les institutionnels. Cette année, l'évènement permettra d'accueillir jusqu'à 96 équipages et 384 participants minimum.

Chaque entreprise étape participe à hauteur d'un montant de 2 200 € hors taxes. Le coût d'inscription pour chaque participant est de 5 €, exception faite pour les collégiens, lycéens, étudiants et, éventuellement, demandeurs d'emploi.

Le budget de cette opération s'élève à 52 900 €. Les co-financeurs ont été sollicités pour intervenir à hauteur de 33 800 € : Etat (15 000 €), Région Nouvelle-Aquitaine (10 800 €), Limoges Métropole (8 000 €).

Dès lors, considérant l'orientation 2 de la convention transitoire relative à la mise en œuvre du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui vise à poursuivre et renforcer les politiques de filières, en soutenant notamment les événements territoriaux à vocation régionale, il est proposé que Limoges Métropole intervienne, par dérogation au plafond mis en place, à hauteur de 8 000 €.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver le partenariat avec la société Vous com'l et le versement d'une subvention d'un montant de 8 000 €, dans le cadre de l'organisation de la 8^{ème} édition du rallye des pépites qui se déroulera le 24 mai 2024,
- d'autoriser le Président à signer la convention avec la société Vous com'l ainsi que tout document et éventuel avenant devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME
Guillaume GUERIN
Président de Limoges Métropole

Publié le mercredi 17 avril 2024